

Semaine 1 : « INTRODUCTION A LA MORALE »

Vidéo 2 : « Entrer en morale : se confronter à la réalité »

Nous avons vu qu'entrer en morale, c'est chercher un chemin vers le bonheur. Cette perspective est réjouissante ! Mais nous pouvons constater dans la réalité de nos vies que ce n'est pas toujours chose facile !

La complexité des choix moraux

Je vous propose de prendre un exemple...

Adrien dévale 4 à 4 les escaliers de son immeuble, va dans la cour, regarde à gauche, à droite, ne voit personne, prend un vélo et file dans la rue. Ce vélo, c'est celui de son voisin. C'est un vol !

Oui, mais... le bébé d'Adrien est malade et il a besoin de recevoir très vite un médicament. La voiture d'Adrien est au garage, et la pharmacie est loin : s'il y va à pied, il en a pour plus d'une heure... De plus il compte bien rendre le vélo dès son retour... Adrien est tiraillé entre deux besoins : celui de ne pas prendre à autrui son bien, et celui d'obtenir rapidement le médicament pour son enfant.

Oui, mais... son voisin, justement, s'apprêtait à se rendre au travail, où il avait un entretien important dont dépendait le reste de sa carrière. Son voisin est arrivé en retard, il a perdu son emploi...

Cet exemple nous permet bien de nous rendre compte de la complexité des choix moraux... Ils ne peuvent pas être jugés, de l'extérieur, en y plaquant des lois, mais doivent bien être examinés en profondeur, en tenant compte de la réalité dans toute sa complexité.

Universel – particulier – singulier

Prenons l'interdit de l'homicide : c'est un universel : il est lié à la nature humaine et est donc commun à tous. C'est donc une règle impérieuse, que je dois respecter en tout temps.

Prenons le cas particulier de militaires, appelés pour défendre leur pays contre une invasion meurtrière. Défendre leur pays est un bien. Lors des batailles, ils peuvent être amenés à tuer des militaires adverses. Cela peut être acceptable moralement.

Prenons un cas singulier, réel, concret. Un militaire français, pendant la guerre du Vietnam, est envoyé en hélicoptère pour tirer sur la foule à la sortie de la messe dominicale, car on sait que quelques ennemis importants se dissimulent dans l'assemblée. Si dans le cas particulier d'un militaire, tuer peut-être nécessaire pour un bien, dans ce cas singulier, en son âme et conscience, ce militaire a jugé que cet acte était mauvais et il a refusé d'obéir.

Porter un jugement moral, c'est chercher quel est le bien à accomplir et quel est le mal à éviter. Pour conduire son jugement moral, la personne doit s'appuyer sur la loi universelle, (c'est-à-dire la loi commune à tous qui découle du fait que nous sommes des êtres humains), tenir compte des circonstances particulières, et juger dans la singularité de la situation et de la personne concernées. C'est très important : un jugement moral se pose toujours pour une situation singulière.

Une réalité complexe

Le jugement moral doit donc tenir compte de toute la réalité concrète dans laquelle se trouve la personne ; réalités politiques, sociales, économiques, relationnelles, ses choix déjà posés et qui l'engagent, ses forces et ses fragilités...

Cette réalité concrète est bien souvent complexe... D'autant plus que nous y sommes confrontés au mystère du mal. Il est bien rare d'avoir à choisir entre une solution où tout est bon et une solution où tout est mauvais. S'il y a un choix à faire, c'est bien parce que dans les différentes possibilités qui s'offrent à nous, il y a une part de bien et une part de mal... par exemple : je choisis de changer de travail pour être plus disponible pour ma famille. Mais ce travail est moins bien payé. De ce fait, nous ne pourrons plus partir en vacances à la montagne. Mais je fais ce choix car je crois que ma présence auprès des miens est un bien plus grand que les vacances à la montagne. Entrer en morale, c'est aussi accepter cette réalité : il y aura toujours de l'ivraie mêlée au bon grain. Si je n'accepte pas qu'il puisse y avoir de la mauvaise herbe dans le champ que je cultive, et que je m'obstine à l'arracher, je vais détruire aussi les bons épis, empêchant ainsi toute possibilité de récolte, de fécondité.

Entrer en morale, c'est accepter de se laisser bousculer dans ses certitudes peut-être trop bien établies. Je prends un exemple : si je considère que le divorce est inacceptable moralement, entrer en morale va me permettre de comprendre que si le mariage chrétien, en tant qu'engagement pour la vie, est indissoluble, (il est bon pour la personne de tenir ses engagements) dans telle situation particulière (conjoint violent), dans tel cas singulier (un mari addict aux jeux qui met économiquement la famille en danger, au point de ne plus pouvoir nourrir les enfants), divorcer pourra être ordonné au bien des personnes.

Entrer en morale, c'est aussi accepter de se confronter à ses propres limites. Il ne s'agit pas de se demander ce que le super héros que, peut-être, je voudrais bien être, devrait faire dans telle situation, mais bien ce qui est bon que je fasse, moi, avec mes forces et mes faiblesses. Un exemple : je suis fatiguée, j'ai des soucis. Je sais qu'une amie ne va pas bien et aurait besoin d'une visite. Pourtant, ce soir, étant donné ma fatigue et mon état intérieur, je décide de ne pas y aller.

Entrer en morale, c'est accepter de faire sans arrêt face à des situations nouvelles. Déjà, parce que toute situation concrète est unique et donc différente des situations précédentes. Mais aussi parce que, avec l'évolution très rapide des techniques, ce qui était impossible par le passé devient désormais possible. Ce progrès technique entraîne sans cesse de nouvelles questions pour le moraliste.

Entrer en morale, enfin, c'est cheminer vers un choix. Et c'est donc aussi prendre un risque. Je dois faire avec une réalité complexe que je ne maîtrise pas. J'ignore, finalement, la tournure que prendront les événements. Un exemple : je suis en voiture derrière un camion qui zigzague sur la route et manque à de multiples reprises d'aller dans le fossé. Soit le conducteur est en train de s'endormir, soit il est ivre. Le laisser rouler, c'est le laisser mettre en danger sa propre vie et celle des autres. Est-ce que j'appelle la police pour qu'ils l'arrêtent ? En même temps, s'il se fait arrêter maintenant, quelles vont être les conséquences pour lui ? Il va peut-être faire l'objet d'un retrait de permis, perdre son emploi... Quelles seront les conséquences de mon acte ? Dans bien des situations, je ne le saurai finalement qu'en me risquant à le poser... Ce risque, c'est le prix de ma capacité à choisir, c'est le prix de ma liberté.